



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION
S.WA-3274 Rev. 1

NOV - 1 1990

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic (Dual Range) Computing Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Digi Canada Inc.
16 Esna Park Drive, Unit 5
Markham, Ontario
L3R 5X1

MODEL(S) / MODÈLE(S):

DS 380

DS 381

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance calculatrice électronique (à double portée)

MANUFACTURER / FABRICANT:

Teraoka Seiko Company Ltd.
5-13-12 Kugahara, Ohta-ku
Tokyo, Japan/Japon

RATING / CLASSEMENT:

0 - 3 kg x 0.001 kg
3 - 6 kg x 0.002 kg DUAL RANGE /
Double portée

0 - 6 kg x 0.002 kg
6 - 15 kg x 0.005 kg DUAL RANGE /
Double portée

15 lb x 0.01 lb
30 lb x 0.01 lb

0 - 3 kg x 0.001 kg
3 - 6 kg x 0.002 kg DUAL RANGE /
Double portée

0 - 6 kg x 0.002 kg
6 - 15 kg x 0.005 kg DUAL RANGE /
Double portée

15 lb x 0.01 lb
30 lb x 0.01 lb

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic computing scale that is available in two versions. In the metric version the device is equipped with a dual range feature. The electronics in all versions are identical, however, the model DS-381 is different in that the customer display is mounted on a tubular post that is bolted to the back of the device. In either version the device can also be fitted with a remote customer display. The unit of measurement in each device is dedicated to either kg or lb.

The device is microprocessor controlled and utilizes a single point load cell. The load cell is protected from over loading by four adjustable stops, one at each corner of the platter support.

The base frame is constructed from steel and can be levelled by means of four adjustable locking feet and a bullseye level. The load receiving element measures 320 mm x 317 mm and is fabricated from stainless steel.

The enclosure is of plastic construction and is sealed externally with lead seal and wire or with tamper proof paper seal, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM1/12.

The operator controls are incorporated in the polycarbonate membrane keyboard which consists of:

- 10 numeric buttons for unit price input, preset tare and PLU numbers.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance calculatrice électronique offerte en deux versions. La balance métrique est à double portée. Les circuits électroniques de tous les modèles sont identiques; cependant le modèle DS-381 diffère par son dispositif d'affichage destiné au client qui est monté sur une colonne tubulaire boulonnée au dos de la balance. Dans les deux modèles, il est possible d'avoir le dispositif d'affichage du client installé à distance. L'unité de mesure de chaque balance est soit en kg soit en lb.

La balance est commandée par microprocesseur et comporte une cellule de pesage à un seul point de chargement. La cellule de pesage est protégée des surcharges par quatre butées réglables installées à chacun des coins du support du plateau.

Le châssis est construit en acier et peut être mis de niveau à l'aide de quatre pieds réglables et verrouillables et d'une bulle de mise au niveau. L'élément récepteur de charge qui est en acier inoxydable mesure 320 mm x 317 mm.

Le boîtier en plastique est plombé de l'extérieur à l'aide d'un plomb et d'un fil ou à l'aide d'un sceau en papier inviolable. Toutefois, la conception du boîtier ne permet pas de satisfaire aux exigences de plombage stipulées dans la directive SGM1/12.

Les commandes de l'opérateur sont regroupées sur un clavier à membrane en polycarbonate et se composent des touches suivantes:

- Dix touches numériques associées à l'introduction du prix unitaire, à la tare prédéterminée et aux chiffres du code PLU.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

- "CLEAR" for clearing unit and total price.
- "TARE" for setting a displayed weight as a platter tare, or used in conjunction with the numeric buttons in the setting of Pre-Set Tare.
- "#" This is a PLU button which is used in conjunction with a printer that has PLU capabilities. Unit Price labelling data can be retrieved after a PLU number is entered.
- "AUTO" to set the device into a pre-pack mode.
- "+" This button allows the operator to update the total dollar value for several transactions and to issue a total label.
- "X" Print button for printer operation.
- "100g" for pricing by 100 g.
- "ON/OFF" for turning the device ON and OFF.
- "RE-ZERO" for setting the device to zero.

Annunciators indicate the following conditions: Zero, Tare, 100g, kg, lb, Prepack and Add.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- La touche "CLEAR(éffacement)" sert à effacer le prix unitaire et le prix total.
- La touche "TARE" sert à déterminer le poids affiché comme tare du plateau ou est utilisée de concert avec les touches numériques pour établir une tare pré-déterminée.
- La touche "#" qui correspond au code PLU est utilisée de concert avec une imprimante comportant des caractéristiques de rappel du prix. Il est possible de récupérer des données relatives à l'étiquetage d'un prix unitaire après avoir entré un code PLU.
- La touche "AUTO(automatique)" sert à faire passer la balance dans un mode de pré-emballage.
- La touche "+" permet à l'opérateur de mettre à jour le total, en termes monétaires, de plusieurs transactions et d'obtenir une étiquette sur laquelle figure le total.
- La touche d'impression "X" permet d'actionner l'imprimante.
- La touche "100g" permet d'obtenir une facturation par 100 g.
- La touche "ON/OFF(arêt/marche)" permet de mettre la balance en circuit et de l'interrompre.
- La touche "RE-ZERO(remise à zéro)" permet de remettre la balance à zéro.

Les voyants sont associés aux conditions suivantes: mise à zéro, tare, 100g, kg, lb, pré-emballage et addition.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

NOV - 1 1990

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

